

TANDEM ET LE GOUVERNEMENT VOUS LANCENT UN CHALLENGE

26 JUILLET 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE VÉLO EST LE MOYEN DE TRANSPORT LE PLUS RAPIDE ET ÉCOLOGIQUE

Tandem est la marque qui veut **démocratiser le vélo de fonction pour les salariés**. Elle propose un service clé en main aux entreprises, adapté à leurs besoins, leurs budgets et aux usages de leurs salariés.

Aujourd'hui, Tandem et le Gouvernement s'associent pour démontrer que le vélo est bien plus qu'un simple loisir. Intégrer le vélo dans ses habitudes, c'est faire le choix d'un **avenir plus vert et durable** sans bouleverser son quotidien.

Actuellement, pas moins de 68% des trajets de moins de 10 km sont effectués en voiture alors qu'ils pourraient facilement être réalisés à vélo.

Opter pour le vélo, c'est également agir pour la planète en **divisant par 22 les émissions de CO2**. Cette action simple permet aussi de réaliser des économies d'énergie substantielles.

CHAQUE GESTE COMPTE : UN DÉFI AMBITIEUX MAIS ATTEIGNABLE

Tandem et le Gouvernement lancent conjointement un challenge innovant : limiter l'usage de la voiture et réaliser un maximum de trajets courts de **moins de 10 km à vélo**.

Les avantages d'une telle initiative sont multiples.

- **Moins de pollution et une réduction drastique des émissions de CO2** : en choisissant le vélo pour les trajets courts, nous contribuons activement à la préservation de notre planète et à la lutte contre le changement climatique.
- **Une meilleure santé pour nos citoyens** : en pédalant régulièrement, nous adoptons un mode de vie actif et prévenons certaines maladies liées à la sédentarité.
- **Des villes plus agréables à vivre** : le recours au vélo permet de diminuer la congestion urbaine et les nuisances sonores. Il encourage la création d'espaces publics plus conviviaux.



DÉMOCRATISONS LE VÉLO POUR LES PETITS TRAJETS EN FRANCE

En comparaison avec d'autres pays européens, la France a encore beaucoup de chemin à parcourir en matière d'utilisation du vélo pour les trajets quotidiens. Les Danois effectuent la moitié de leurs déplacements à vélo. Aux Pays-Bas, un tiers des trajets est concerné par ce mode de transport et en Belgique, 12% des trajets se font à vélo. En France, tous trajets confondus, les déplacements à vélo n'excèdent pas **4% à l'échelle nationale**.

Il est grand temps de suivre l'exemple de nos voisins européens et de **réintégrer le vélo au coeur de nos déplacements courts au quotidien**. Ensemble, nous pouvons changer les habitudes et construire un avenir **plus durable**.

Pour plus d'informations sur cette initiative et sur la manière de participer au challenge, rendez-vous sur <https://www.tandemcompany.fr>.